RCS : ST ETIENNE
Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1996 B 00107
Numéro SIREN : 403 872 427
Nom ou dénomination : ALVS

Ce dépôt a été enregistré le 15/01/2019 sous le numéro de dépôt B2019/000499

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE

..... *SAINT-ETIENNE*

Date : 15/01/2019

683590

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2019/000499**
n°de gestion : **1996B00107**
n°SIREN : **403 872 427 RCS Saint Etienne**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Saint-Etienne certifie avoir procédé le 15/01/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

ALVS - Société à responsabilité limitée
8 rue Des Trois Glorieuses 42000 Saint-etienne -FRANCE-

date de clôture : 30/06/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels

TRIBUNAL DE COMMERCE DE SAINT-ETIENNE

683590

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(1)

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2018

Désignation de l'entreprise : SARL ALVS — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 8 RUE DES 3 GLORIEUSES 42000 ST ETIENNE — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 0 3 8 7 2 4 2 7 0 0 0 4 8 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 30062018 Net 3	N-1 30062017 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	79 199	AG 65 221	13 978	19 799
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	31 146	AK	31 146	31 146
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	684 937	AS 467 981	216 955	193 820
	Autres immobilisations corporelles	AT	390 206	AU 284 089	106 117	121 595
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF	3 000	BG	3 000	3 000
	Autres immobilisations financières*	BH	1 624	BI	1 624	1 624
	TOTAL (II)	BJ	1 190 111	BK 817 291	372 820	370 983
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT	267 269	BU	267 269	291 967
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	12 393	BW	12 393	16 013
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 798 797	BY 19 705	1 779 091	1 152 791
	Autres créances (3)	BZ	168 621	CA	168 621	191 153
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	279 686	CG	279 686	301 885
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	15 735	CI	15 735	20 961
	TOTAL (III)	CJ	2 542 501	CK 19 705	2 522 796	1 974 770
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	3 732 612	1A 836 996	2 895 616	2 345 754

GREFFE TRIBUNAL de COMMERCE ST-ETIENNE
000499 15 JAN 2019
96 B 107

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 3 000 | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des informations concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

Désignation de l'entreprise : SARL ALVS — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 600 000)	DA	600 000	600 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	60 012	60 012
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	102 032	63 452
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	163 050	38 581
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	925 095	762 044
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	92 902	106 009
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	39 115	19 115
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	102 819	44 101
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 023 699	906 714
	Dettes fiscales et sociales	DY	555 787	431 142
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	8 221	
	Autres dettes	EA	147 978	76 629
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	1 970 521	1 583 710
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 895 616	2 345 754

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 934 557	1 521 959
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL ALVS — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	7 461 987	FB	198 797	FC	7 660 784	6 363 997
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		5 811
	Production vendue services*	FG	218 165	FH	18 884	FI	237 049	198 650
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	7 680 152	FK	217 681	FL	7 897 833	6 568 458
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	16 881	20 653
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	30 494	20 208
	Autres produits (1) (11)					FQ	2 286	30 227
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	7 947 494	6 639 546
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	4 485 599	3 710 876
	Variation de stock (marchandises)*					FT	24 698	(61 294)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		5 052
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 080 856	1 009 148
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	109 583	87 780
	Salaires et traitements*					FY	1 503 389	1 326 539
	Charges sociales (10)					FZ	424 244	380 964
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	105 963	115 546
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	19 433	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	27 264	31 197
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	7 781 031	6 605 809
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	166 463	33 738
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 462	1 421
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN	129	786
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	1 591	2 208
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 239	1 840
	Différences négatives de change					GS	1 472	1 998
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	2 712	3 838
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(1 121)	(1 631)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	165 342	32 107

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : SARL ALVS

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	41	97
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	1 500	1 300
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1 541	1 397
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	328	8 269
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	4 296	1 048
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	4 623	9 317
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(3 082)	(7 919)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	(790)	(14 393)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	7 950 626	6 643 151
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	7 787 576	6 604 571
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	163 050	38 581
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP	48 422	46 786
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	27 494	20 208
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	14 465	13 543
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Cf état annexe	4 623	1 541

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SARL ALVS
8 RUE DES 3 GLORIEUSES

42000 ST ETIENNE

ANNEXE DU 01/07/2017 AU 30/06/2018

EX'ANTE
30 Avenue Général Leclerc
Espace St Germain NEW ORLEANS
38200 VIENNE
04.74.48.36.20

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	6
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	6
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	6
Permanence ou changement de méthodes	6
Informations complémentaires (CICE)	6
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	7
Etat des amortissements	7
Etat des provisions	8
Etat des échéances des créances et des dettes	8
Composition du capital social	9
Fonds commercial	9
Autres immobilisations incorporelles	10
Evaluation des immobilisations corporelles	10
Evaluation des amortissements	10
Titres immobilisés	10
Evaluation des matières et marchandises	10
Dépréciation des stocks et en cours	10
Evaluation des créances et des dettes	11
Dépréciation des créances	11
Charges à payer	11
Charges et produits constatés d'avance	11
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	11

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 62 685 €. Il s'agit pour partie d'une provision, le montant définitif ne pourra être déterminé qu'à la fin de l'année civile 2018.
La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.
Les fonds du CICE ont été affectés à la formation et au recrutement de personnel.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	103 645		6 700
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	618 143		79 653
Installations générales agencements aménagements divers	312 982		11 980
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	55 070		13 763
TOTAL	986 195		105 396
Prêts, autres immobilisations financières	4 624		
TOTAL	4 624		
TOTAL GENERAL	1 094 464		112 096

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			110 345	110 345
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		12 859	684 937	684 937
Installations générales agencements aménagements divers			324 962	324 962
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		3 590	65 243	65 243
TOTAL		16 449	1 075 142	1 075 142
Prêts, autres immobilisations financières			4 624	4 624
TOTAL			4 624	4 624
TOTAL GENERAL		16 449	1 190 111	1 190 111

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	52 700	12 521		65 221
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	424 323	52 221	8 563	467 981
Installations générales agencements aménagements divers	204 797	32 757		237 553
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	41 661	8 464	3 590	46 535
TOTAL	670 781	93 442	12 153	752 070
TOTAL GENERAL	723 481	105 963	12 153	817 291

ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	12 521				
Instal.techniques matériel outillage indus.	52 221				
Instal.générales agenc.aménag.divers	32 757				
Matériel de bureau informatique mobilier	8 464				
TOTAL	93 442				
TOTAL GENERAL	105 963				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	3 272	19 433	3 000		19 705
TOTAL	3 272	19 433	3 000		19 705
TOTAL GENERAL	3 272	19 433	3 000		19 705
Dont dotations et reprises d'exploitation		19 433	3 000		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	3 000	3 000	
Autres immobilisations financières	1 624	0	1 624
Clients douteux ou litigieux	23 637	23 637	
Autres créances clients	1 775 159	1 775 159	
Personnel et comptes rattachés	3 950	3 950	
Impôts sur les bénéfices	102 170	102 170	
Taxe sur la valeur ajoutée	22 873	22 873	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	28 052	28 052	
Débiteurs divers	11 576	11 576	
Charges constatées d'avance	15 735	15 735	
TOTAL	1 987 777	1 986 153	1 624

ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	57	57		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	92 845	56 881	35 964	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 023 699	1 023 699		
Personnel et comptes rattachés	273 905	273 905		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	160 905	160 905		
Taxe sur la valeur ajoutée	99 781	99 781		
Autres impôts taxes et assimilés	21 196	21 196		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8 221	8 221		
Groupe et associés	39 115	39 115		
Autres dettes	147 978	147 978		
TOTAL	1 867 702	1 831 738	35 964	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	43 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	56 074			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	200.0000	500			500
AUGMENTATION DE CAPITAL	1 000.0000	500			500

Variation des Capitaux Propres :

Total des Capitaux propres au 30/06/2017 : 762 045 €
Résultat 2018 : 163 050 €
Total des Capitaux Propres au 30/06/2018 : 925 095 €

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
M2 DIFFUSION			31 145	31 145	
Total			31 145	31 145	

Cette somme n'a pas été amortie.
Le test de dépréciation réalisé sur l'exercice ne fait pas ressortir de perte de valeur.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	3 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	1 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	2 ans
Matériel de bureau	Linéaire	2 à 4 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	57
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	31 388
Dettes fiscales et sociales	312 462
Autres dettes	4 625
Total	348 532

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	15 735
Total	15 735

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
A la clôture de l'exercice, le montant de la "dette actuarielle" en matière d'indemnités de fin de carrière (IFC) s'élève à 172 480 euros.
La dette actuarielle ne fait l'objet ni d'une inscription au bilan, sous forme de provision, ni d'une externalisation auprès d'un organisme d'assurance.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	3 492
60 à 64 ans	1 à 5 ans	31 596
55 à 59 ans	6 à 10 ans	17 655
45 à 54 ans	11 à 20 ans	41 614
35 à 44 ans	21 à 30 ans	49 732
moins de 35 ans	plus de 30 ans	28 391
Engagement total		172 480

ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

Hypothèses de calculs retenues

{**Paramètres économiques :**
L'augmentation annuelle des salaires : 1% Constant
Le taux d'actualisation et de revalorisation annuelle nette du fonds est de : 2 % (inflation comprise).

Paramètres sociaux :
Le départ est prévu, sauf dérogation individuelle, à 62 ans.
La table de mortalité utilisée est la table réglementaire TH/TF 00-02.
Le taux de charges sociales est :

- 47 % pour la catégorie : Cadres
 42 % pour la catégorie : Non Cadres

A.L.V.S
S.A.R.L au capital de 600.000 €
Siège social : SAINT ETIENNE (42000)
8 rue des 3 Glorieuses
R.C.S. 403 872 427 SAINT ETIENNE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DES ASSOCIES

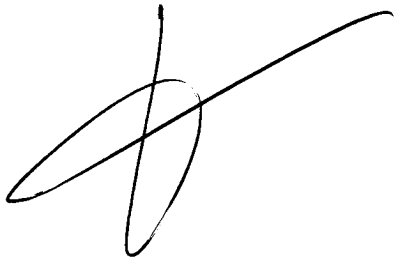
DU 28 DECEMBRE 2018

=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=

APPROUVANT LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS

LE 30 JUIN 2018

LA GERANCE



A.L.V.S
S.A.R.L au capital de 600.000 €
Siège social : SAINT ETIENNE (42000)
8 rue des 3 Glorieuses
R.C.S. 403 872 427 SAINT ETIENNE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DES ASSOCIES

DU 28 DECEMBRE 2018

APPROUVANT LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS

LE 30 JUIN 2018

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après en avoir délibéré, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2018, s'élevant à 163.050,29 €, comme suit :

- Aux associés à titre de dividendes la somme de 50.000,00 €
- Le solde au compte "Réserves Facultatives" soit 113.050,29 €

TOTAL EGAL A 163.050,29 €

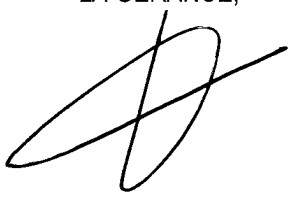
A chaque part correspond un dividende de CENT EUROS (100 €), mis en paiement à compter de ce jour. La présente distribution ouvrira droit à abattement au profit des associés personnes physiques dans les conditions de l'article 158-3 2° à 4° du Code Général des Impôts.

Conformément aux dispositions fiscales, la société distributrice prélèvera à la source 30 %, chez chacun des associés personnes physiques, correspondant aux prélèvements sociaux sur dividendes et distributions assimilées (17,20%) et le prélèvement libératoire d'impôt sur le revenu (12,8%). La déclaration, accompagnée du paiement au profit du Trésor doit alors être effectuée dans les quinze premiers jours du mois qui suit celui du paiement du dividende.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I., il est rappelé qu'aucune distribution de bénéfices n'a été effectuée au titre des exercices visés par ce texte et précédents celui soumis à l'approbation de la présente assemblée.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des voix attachées aux parts émises par la société.

LA GERANCE,



ACOREGE VIENNE
ACOREGE GROUP
ACOREGE AUDIT
ACOREGE FORMATION

1, Rue Port au Prince
Le Merblanc - CS 18
38217 VIENNE Cedex
Tél. : 04 74 78 45 65
Fax : 04 74 78 45 75

AUDIT ACOREGE

ALVS

8, Rue des 3 Glorieuses
42000 SAINT ETIENNE

SARL au capital de 600 000 euros
RCS SAINT ETIENNE N° 403 872 427

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 juin 2018

AUDIT
JURIDIQUE
FORMATION
CONSOLIDATION
OUTILS DE GESTION
FISCALITÉ DES PARTICULIERS
CRÉATION D'ENTREPRISES
EXPERTISE COMPTABLE
RH & SOCIAL

www.acorege.fr

MEMBRE INDEPENDANT FRANCE DEFI

ALVS
SARL au capital de 600 000 euros
Siège social : 8, Rue des 3 Glorieuses
42000 SAINT ETIENNE

RCS SAINT ETIENNE N° 403 872 427

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2018

A l'assemblée générale de la société ALVS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ALVS relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er juillet 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

ACOREGE AUDIT
Ste de Commissariat aux Comptes
SARL au Capital de 10.000 €
791 233 612 RCS LYON
Tél. 04 74 78 45 65
Fax 04 74 78 43 75
22 Rue Verlet Hanus 69003 LYON

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion des co-gérants et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par les co-gérants.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

ACOREGE AUDIT
Sté de Commissariat aux Comptes
SARL au Capital de 10.000 €
781 233 612 RCS LYON
Tél. 04 74 78 45 65
Fax 04 74 78 43 75
22 Rue Verlet Hanus 69003 LYON

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

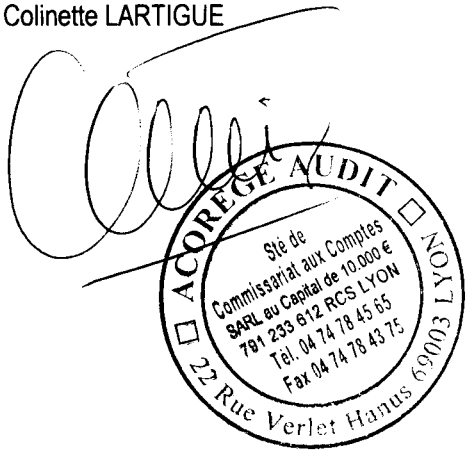
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Vienne, le 13 décembre 2018

Le Commissaire aux Comptes,
ACOREGE AUDIT
Colinette LARTIGUE



BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 30/06/2018 12			Exercice N-1 30/06/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	79 199	65 221	13 978	19 799	5 821-	29.40-
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	31 146		31 146	31 146		
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	684 937	467 981	216 955	193 820	23 135	11.94
	Autres immobilisations corporelles	390 206	284 089	106 117	121 595	15 478-	12.73-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	3 000		3 000	3 000		
	Autres immobilisations financières	1 624		1 624	1 624		
	Total II	1 190 111	817 291	372 820	370 983	1 836	0.50
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	267 269		267 269	291 967	24 698-	8.46-
	Avances et acomptes versés sur commandes	12 393		12 393	16 013	3 620-	22.61-
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	1 798 797	19 705	1 779 091	1 152 791	626 300	54.33
	Autres créances	168 621		168 621	191 153	22 532-	11.79-
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	279 686		279 686	301 885	22 199-	7.35-
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	15 735		15 735	20 961	5 226-	24.93-
	Total III	2 542 501	19 705	2 522 796	1 974 770	548 025	27.75
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	3 732 612	836 996	2 895 616	2 345 754	549 862	23.44

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 3 000
(3) Dont à plus d'un an

ACOREGE AUDIT
Sté de Commissariat aux Comptes
SARL au capital de 10.000 €
791 233 612 RCS LYON
Tél. 04 74 78 45 65
Fax 04 74 78 45 75
13 Rue Verlet Hanus 69003 LYON

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/06/2018 12	Exercice N-1 30/06/2017 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 600 000)	600 000	600 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	60 012	60 012		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	102 032	63 452	38 581	60.80
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	163 050	38 581	124 470	322.62
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	925 095	762 044	163 050	21.40
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	92 902	106 009	13 107-	12.36-
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	39 115	19 115	20 000	104.63
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	102 819	44 101	58 719	133.15
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 023 699	906 714	116 985	12.90
	Dettes fiscales et sociales	555 787	431 142	124 645	28.91
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8 221		8 221	
	Autres dettes	147 978	76 629	71 349	93.11
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	1 970 521	1 583 710	[illegible]	24.42
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 895 616	2 345 754	549 862	23.44
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 934 557	1 521 859		

ACORECE AUDIT
Sté de Commissariat aux Comptes
SARL au capital de 10.000 €
791 233 612 RCS LYON
Tél. 04 74 78 45 65
Fax 04 74 78 45 75
Verlet Hanus 69003 LYON

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2018 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	30/06/2017 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	7 461 987	198 797	7 660 784	6 363 997	1 296 787	20.38
Production vendue de biens				5 811	5 811-	100.00-
Production vendue de services	218 165	18 884	237 049	198 650	38 400	19.33
Chiffre d'affaires NET	7 680 152	217 681	7 897 833	6 568 458	1 329 375	20.24
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			16 881	20 653	3 772-	18.26-
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			30 494	20 208	10 286	50.90
Autres produits			2 286	30 227	27 942-	92.44-
Total des Produits d'exploitation (I)			7 947 494	6 639 546	1 307 948	19.70
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			4 485 599	3 710 876	774 723	20.88
Variation de stock (marchandises)			24 698	61 294-	85 992	140.29
Achats de matières premières et autres approvisionnements				5 052	5 052-	100.00-
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			1 080 856	1 009 148	71 708	7.11
Impôts, taxes et versements assimilés			109 583	87 780	21 804	24.84
Salaires et traitements			1 503 389	1 326 539	176 850	13.33
Charges sociales			424 244	380 964	43 281	11.36
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			105 963	115 546	9 583-	8.29-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			19 433		19 433	
Dotations aux provisions						
Autres charges			27 264	31 197	3 933-	12.61-
Total des Charges d'exploitation (II)			7 781 031	6 605 809	1 175 222	17.79
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			166 463	33 738	132 725	393.40
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

ACOREGE AUDIT
Sté de Commissariat aux Comptes
SARL au capital de 10.000 €
791 233 612 RCS LYON
Tél. 04 74 78 45 65
Fax 04 74 78 45 75
22 Rue Verlet Hanus 69003 LYON

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2018 12	Exercice N-1 30/06/2017 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 462	1 421	40	2.83
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change	129	786	657-	83.53-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	1 591	2 208	617-	27.93-
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	1 239	1 840	601-	32.64-
Différences négatives de change	1 472	1 998	526-	26.31-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	2 712	3 838	1 126-	29.35-
2. Résultat financier (V-VI)	1 121-	1 631-	510	31.27
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	165 342	32 107	133 235	414.97
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	41	97	56-	57.54-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 500	1 300	200	15.38
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	1 541	1 397	144	10.30
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	328	8 269	7 942-	96.04-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	4 296	1 048	3 248	309.97
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	4 623	9 317	4 693-	50.38-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	3 082-	7 919-	4 837	61.08
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	790-	14 393-	13 603	94.51
Total des produits (I+III+V+VII)	7 950 626	6 643 151	[illegible]	19.68
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	7 787 576	6 604 571	1[illegible]3 005	17.91
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	163 050	38 581	124 470	322.62
* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier	48 422	46 786		
: Redevance de crédit bail immobilier				

(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

CABINET CORREGE AUDIT
Commissariat aux Comptes
SAS au capital de 10.000 €
791 233 612 RCS LYON
Tél. 04 74 78 45 65
Fax 04 74 78 45 75
12 Rue Verlet Hanus 69003 LYON

ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 62 685 €. Il s'agit pour partie d'une provision, le montant définitif ne pourra être déterminé qu'à la fin de l'année civile 2018.
La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.
Les fonds du CICE ont été affectés à la formation et au recrutement de personnel.

ACOREGE AUDIT
Sté de Commissariat aux Comptes
SARL au capital de 10.000 €
791 233 612 RCS LYON
Tél. 04 74 78 45 65
Fax 04 74 78 45 75
22 Rue Verlet Hanus 69003 LYON

ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	103 645		6 700
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	618 143		79 653
Installations générales agencements aménagements divers	312 982		11 980
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	55 070		13 763
TOTAL	986 195		105 396
Prêts, autres immobilisations financières	4 624		
TOTAL	4 624		
TOTAL GENERAL	1 094 464		112 096

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			110 345	110 345
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		12 859	684 937	684 937
Installations générales agencements aménagements divers			324 962	324 962
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		3 590	65 243	65 243
TOTAL		16 449	1 075 142	1 075 142
Prêts, autres immobilisations financières			4 624	4 624
TOTAL			4 624	4 624
TOTAL GENERAL		16 449	1 190 111	1 190 111

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	52 700	12 521		65 221
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	424 323	52 221	8 563	467 981
Installations générales agencements aménagements divers	204 797	32 757		237 553
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	41 661	8 464	3 590	46 535
TOTAL	670 781	93 442	12 153	752 070
TOTAL GENERAL	723 481	105 963	12 153	817 291

ACOREGE AUDIT
Sté de Commissariat aux Comptes
SARL au capital de 10.000 €
791 233 612 RCS LYON
Tél. 04 74 78 45 65
Fax 04 74 78 45 75
22 Rue Verlet Hanus 69003 LYON

ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	12 521				
Instal.techniques matériel outillage indus.	52 221				
Instal.générales agenc.aménag.divers	32 757				
Matériel de bureau informatique mobilier	8 464				
TOTAL	93 442				
TOTAL GENERAL	105 963				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	3 272	19 433	3 000		19 705
TOTAL	3 272	19 433	3 000		19 705
TOTAL GENERAL	3 272	19 433	3 000		19 705
Dont dotations et reprises d'exploitation		19 433	3 000		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	3 000	3 000	
Autres immobilisations financières	1 624	0	1 624
Clients douteux ou litigieux	23 637	23 637	
Autres créances clients	1 775 159	1 775 159	
Personnel et comptes rattachés	3 950	3 950	
Impôts sur les bénéfices	102 170	102 170	
Taxe sur la valeur ajoutée	22 873	22 873	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	28 052	28 052	
Débiteurs divers	11 576	11 576	
Charges constatées d'avance	15 735	15 735	
TOTAL	1 987 777	1 986 153	1 624

ACOREGE AUDIT
Sté de
Commissariat aux Comptes
SARL au capital de 10.000 €
791 233 612 RCS LYON
Tél. 04 74 78 45 65
Fax 04 74 78 45 75
22 Rue Verlet Hanus 69003 LYON

ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	57	57		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	92 845	56 881	35 964	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 023 699	1 023 699		
Personnel et comptes rattachés	273 905	273 905		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	160 905	160 905		
Taxe sur la valeur ajoutée	99 781	99 781		
Autres impôts taxes et assimilés	21 196	21 196		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8 221	8 221		
Groupe et associés	39 115	39 115		
Autres dettes	147 978	147 978		
TOTAL	1 867 702	1 831 738	35 964	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	43 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	56 074			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	200.0000	500			500
AUGMENTATION DE CAPITAL	1 000.0000	500			500

Variation des Capitaux Propres :

Total des Capitaux propres au 30/06/2017 : 762 045 €
Résultat 2018 : 163 050 €
Total des Capitaux Propres au 30/06/2018 : 925 095 €

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
M2 DIFFUSION			31 145	31 145	
Total			31 145	31 145	

Cette somme n'a pas été amortie.
Le test de dépréciation réalisé sur l'exercice ne fait pas ressortir de perte de valeur.

ACOREGE AUDIT
Sté de Commissariat aux Comptes
SARL au capital de 10.000 €
791 233 612 RCS LYON
Tél. 04 74 78 45 65
Fax 04 74 78 45 75
22 Rue Verlet Hanus 69003 LYON

ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	3 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	1 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	2 ans
Matériel de bureau	Linéaire	2 à 4 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

ACOREGE AUDIT
Sté de Commissariat aux Comptes
SARL au capital de 10.000 €
791 233 612 RCS LYON
Tél. 04 74 78 45 65
Fax 04 74 78 45 75
2 Rue Varlet Hanus 69003 LYON

ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	57
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	31 388
Dettes fiscales et sociales	312 462
Autres dettes	4 625
Total	348 532

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	15 735
Total	15 735

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
A la clôture de l'exercice, le montant de la "dette actuarielle" en matière d'indemnités de fin de carrière (IFC) s'élève à 172 480 euros.
La dette actuarielle ne fait l'objet ni d'une inscription au bilan, sous forme de provision, ni d'une externalisation auprès d'un organisme d'assurance.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	3 492
60 à 64 ans	1 à 5 ans	31 596
55 à 59 ans	6 à 10 ans	17 655
45 à 54 ans	11 à 20 ans	41 614
35 à 44 ans	21 à 30 ans	49 732
moins de 35 ans	plus de 30 ans	28 391
Engagement total		172 480

ACOREGE AUDIT
Sté de Commissariat aux Comptes
SARL au capital de 10.000 €
791 233 612 RCS LYON
Tél. 04 74 78 45 65
Fax 04 74 78 46 75
32 Rue Verlet Hanus 69003 LYON

ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

Hypothèses de calculs retenues

{**Paramètres économiques :**
L'augmentation annuelle des salaires : 1% Constant
Le taux d'actualisation et de revalorisation annuelle nette du fonds est de : 2 % (inflation comprise).

Paramètres sociaux :
Le départ est prévu, sauf dérogation individuelle, à 62 ans.
La table de mortalité utilisée est la table réglementaire TH/TF 00-02.
Le taux de charges sociales est :

- 47 % pour la catégorie : Cadres
 42 % pour la catégorie : Non Cadres

ACOREGE AUDIT
Sté de
Commissariat aux Comptes
SARL au capital de 10.000 €
791 233 612 RCS LYON
Tél. 04 74 78 45 65
Fax 04 74 78 45 75
22, Rue Verlet Hanus 69003 LYON